

2008/33 - Désignation des représentants du Conseil Municipal : Syndicat Intercommunal Pompes Funèbres Intercommunales de l'Agglomération Lyonnaise - PFIAL (Direction des Assemblées)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

M. LE MAIRE : Nous devons désigner 7 élus titulaires. Je vous propose les candidatures de :

M. Tête, Mme Brugnera, M. Sanhadji, Mme Hajri, MM. Arrue, Guillard, Mme Pierron

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir procéder à ces désignations

Y a t-il d'autres candidatures ?

Messieurs les huissiers faites circuler les urnes.

(Mme Vallaud Belkacem, M. Héral, Mme Bouzerda, secrétaires, procèdent au dépouillement du scrutin.)

Mesdames et Messieurs, voici les résultats du scrutin :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	72
Bulletin blanc	1
Bulletin nul	0
Suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

Ont obtenu :

- M. Tête	71 voix
- M. Brugnera	71 voix
- M. Sanhadji	71 voix
- Mme Hajri	71 voix
- M. Arrue	71 voix
- M. Guillard	71 voix
- Mme Pierron	71 voix

M. Tête, Mme Brugnera, M. Sanhadji, Mme Hajri, MM. Arrue, Guillard, Mme Pierron ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus.

(Adopté.)